

Guy Martin

Du douglas du Haut-Beaujolais au châtaignier de l'Aveyron

En Aveyron, Guy Martin satisfait sa passion de la forêt en réalisant lui-même les entretiens et les exploitations de son petit bois de châtaigniers et de chênes.

Guy Martin se dit un homme de la nature. En se consacrant durant toute sa vie professionnelle à sa carrière de vétérinaire, il n'a pour autant jamais renié ses deux vraies passions, la forêt et la pêche. Il avoue sans peine une addiction à la pêche à la mouche, une inclination qui l'a fait voyager en Europe de l'Est, et même en Alaska pour asticoter le saumon. « *Après un début de carrière dans l'Allier, j'ai débarqué dans l'Aveyron en raison d'une autre rivière mythique, celle du Lot, un haut-lieu halieutique pour la truite et l'ombre !* »

Et la forêt, lui demande-t-on ? De ce côté-là, l'ancien vétérinaire invoque la génétique, une branche de sa famille ayant été garde-chasse des comtes du Sablon, dont l'un des représentants a joué un rôle vers 1850 dans l'importation du douglas en France. C'est d'ailleurs avec le douglas qu'il fera ses premières armes de propriétaire forestier lorsqu'il héritera, en 1983, d'un petit bois dans sa région d'origine, le Haut-Beaujolais.

Quand l'heure de la retraite a sonné, Guy Martin n'a pas réfléchi bien longtemps sur la suite. « *Je me suis dit que j'aurais besoin d'une salle de sport en plein air, une occupation saine alliant exercices physiques et quiétude, un endroit où je pourrais me promener tranquillement avec mon chien, ramasser des champignons, un lieu si possible pas trop éloigné de mon domicile.* » En 2006, la chance lui a souri : une vente aux enchères proposait non loin de chez lui un bois de 12 hectares exploité quasi entièrement à blanc quinze ans auparavant. C'est ainsi que Guy Martin est devenu l'un des 63 000 propriétaires forestiers privés d'Aveyron.

Balivage de châtaignier

Aujourd'hui, des châtaigniers de franc pied ont belle allure, du chêne pédonculé complète le peuplement. Dans le Pays d'Olt, entre l'Aubrac et le causse de Sévérac, la végétation forestière bénéficie de conditions favorables pour son développement. Le climat de marges de montagnes s'y caractérise par des étés assez frais, des hivers relativement doux et des précipitations régulières souvent supérieures à 1 000 mm/an.

« *Ma forêt se situe entre 400 m et 600 m d'altitude sur un versant très pentu exposé à l'est. Les sols argilo-limoneux, plus ou moins profonds et assis sur des*



Guy Martin balive lui-même son taillis de châtaignier. © Bernard Rérat.

schistes conviennent bien au châtaignier. » De fait, le châtaignier se plaît en Aveyron, il en est même la deuxième essence en surface derrière le chêne pubescent. Il est apprécié pour son bois imputrescible, les petits diamètres trouvant des usages en extérieur (piquets, échelas, clôtures, bardages...), et en charpente, parquet et mobilier pour les plus grosses tiges aptes au sciage.

Traité en taillis simples, le châtaignier ne procure que des produits de faible valeur destinés à l'agriculture. Mais le balivage qui sélectionne dans les cépées les plus beaux sujets permet d'obtenir assez rapidement une futaie sur souches fournissant du bois d'œuvre. « *J'ai contacté le CNPF d'Occitanie pour avoir des conseils techniques sur la meilleure façon d'améliorer mon peuplement de châtaignier* », nous dit Guy Martin.

120 jours de travail par an en forêt

Le propriétaire a décidé d'exécuter lui-même tous les travaux dans sa forêt, y compris la réhabilitation d'une partie des chemins d'accès, le gros œuvre ayant été confié à une entreprise. Guy Martin n'est ni xénophobe ni sexiste : une suédoise pour l'abattage des gros arbres et une allemande pour les ébranchages-élagages font amplement l'affaire. En vérité, les tronçonneuses Husqvarna et Stihl ne chôment pas, l'ancien vétérinaire affirmant besoin 120 jours par an dans sa forêt ! Acheté d'occasion, un petit tracteur Same Taurus trois cylindres de 75 cv avec refroidissement à air assure le débusquage des bois à l'aide d'un treuil Farmi.

Depuis maintenant une vingtaine d'années, le propriétaire procède au balivage de son taillis. « *J'éclaircis progressivement le peuplement en abattant les tiges défaillantes ou gênant les châtaigniers que je juge d'avenir. J'opère de la même manière avec les chênes qui sont toutefois moins bien venants.* » Après ébranchage et découpe fin bout, les tiges sont sorties en grandes longueurs en bordure de pistes forestières avec le petit tracteur Same.

Les produits issus de l'éclaircie du taillis sont de moindres grosseurs et de qualité secondaire. De ce fait, ils se vendent façonnés en bord de piste sous forme de piquets de 1,80 m à des agriculteurs locaux. « *Je les époinçonne à la tronçonneuse et je les fends manuellement à la masse et au coin.* » Les autres assortiments impropres à faire des piquets partent en bois de chauffage.



Un petit bois de châtaignier. © Bernard Rérat.

Se former à l'abattage et au débardage

L'ancien vétérinaire n'avait aucune notion de bûcheronnage. « *J'étais conscient de la nécessité d'acquérir des bases techniques pour travailler en toute sécurité sur une coupe. Alors, j'ai suivi un Fogefor organisé conjointement par le CNPF et Fransylva qui proposaient, sur trois jours, une formation spécifique abattage-débardage.* » Guy Martin ajoute qu'il participe régulièrement à des réunions de propriétaires forestiers et qu'il se documente sur Internet. La lecture de revues professionnelles (par exemple *Forêts de France*, *Parlons forêts en Occitanie...*), et l'ouvrage du CNPF-IDF sur le châtaignier lui apportent également beaucoup.

Le propriétaire forestier a rejoint Fransylva dès l'achat de son bois. « *Dans ma vie privée ou professionnelle, j'ai toujours eu une activité associative et cela m'a paru naturel de devenir membre du syndicat et d'y donner un peu de mon temps.* » Ancien trésorier de Fransylva Aveyron, il pense que l'assurance responsabilité civile n'est pas la seule raison à une adhésion. « *Défendre la propriété forestière privée mais aussi sensibiliser les propriétaires à la gestion de leurs biens, les alerter sur les risques incendie, sur la sécheresse sont autant de motifs à venir au syndicat et à participer aux assemblées riches de rencontres et d'informations techniques.* »

Guy Martin estime qu'il a la chance de résider dans une région rurale où l'incivisme en forêt se réduit à très peu de nuisances. En revanche, mesurant régulièrement ses arbres, il constate depuis quelques années une chute de croissance. « *Dans notre région, certains feuillus présentent des signes d'affaiblissement, des résineux meurent. Sans doute les effets du changement climatique* », observe l'ancien vétérinaire.

Bernard Rérat
Journaliste



Le propriétaire débarde avec un tracteur Same. © Bernard Rérat.